

novembre 2008



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

Dix-neuvième session

Cotonou, Bénin, 4-6 novembre 2008

### SOMMAIRE DE LA PROPOSITION DE PROJET POUR LE RENFORCEMENT DU COMITE DES PECHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST (COPACE)

#### I. INTRODUCTION

1. Les espèces démersales et pélagiques à l'intérieur et à l'extérieur des Zones économiques exclusives (ZEE) du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est, (COPACE), ont grandi et se sont répandues sans assistance et directive effectives des plans ou accords internationaux de gestion. Plusieurs stocks halieutiques dont beaucoup de stocks transfrontaliers et d'importants stocks démersaux chevauchant entre les ZEE et qui nécessitent une gestion conjointe de la part des pays concernés sont en déclin. La cause profonde du déclin des ressources marines vivantes dans la région provient de la faible gouvernance, de la mauvaise connaissance scientifique et de la pauvreté.

2. Au cours des trois dernières années, le COPACE a mis en œuvre sur conseil de la FAO le projet "Assistance à la gestion et au développement des pêches dans la région de l'Atlantique Centre-Est - COPACE" (GCP/RAF/397/SWE) avec le financement de l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI). Le projet vise le renforcement des capacités du personnel des institutions de recherche halieutique dans les pays participants pour leur permettre de mener de meilleurs évaluations et suivis des statuts des ressources pélagiques et démersales aux niveaux national, sous régional et régional, pour analyser les options de gestion et d'exploitation des pêches visant à garantir une utilisation optimale et durable de ces ressources au niveau des pêches côtières et celles pratiquées au large des côtes. Deuxièmement, le projet contribuera au renforcement de la participation des parties prenantes dans la formulation et la mise en œuvre des plans de gestion des pêches.

## **II. PRINCIPALE REALISATION DU PROJET GCP/RAF/397/SWE**

3. Pendant la courte durée de ce projet, qui a démarré en mai 2005, beaucoup de réalisations ont été accomplies. En effet, le projet a entre autres:

(i) facilité la gestion des informations et données disponibles et contribué à transformer les informations disponibles en conseil en matière de gestion;

ii) contribué au renforcement des capacités des chercheurs/scientifiques halieutiques en matière d'évaluation des stocks, d'analyse des données, de formulation de conseil de gestion et de reportage ;

iii) permis au COPACE d'élargir effectivement sa zone géographique de travail, pratiquement de l'Afrique du Nord-Est aux zones centrale et australe, à savoir la région entre le Libéria et l'Angola;

(iv) contribué au renforcement des capacités dans des pays où précédemment l'accent sur la science halieutique n'était pas une priorité.

## **III. LES OBJECTIFS DU PROJET PROPOSE**

4. Il est important que ces réalisations soient durables et qu'elles résultent en l'amélioration de l'état des ressources halieutiques dans la région. A cette fin, le projet qui a été proposé "Assistance au développement durable des pêches dans la région de l'Atlantique Centre-Est (COPACE)" bâtira sur la fondation déjà érigée par le projet GCP/RAF/397/SWE; notamment:

(i) aider au renforcement des capacités des personnels des institutions de recherche halieutique dans les pays participant au projet pour leur permettre de mener de meilleurs évaluations et suivis du statut des ressources pélagiques et démersales aux niveaux national, sous régional et régional et pour analyser les options de gestion et d'exploitation des pêches visant à garantir une utilisation optimale et durable de ces ressources aussi bien dans les pêcheries côtières que celles pratiquées au large ;

(ii) améliorer la connectivité, la synergie et les liens entre la Science et la Gestion afin d'assurer que les mesures de gestion soient effectivement appliquées ;

(iii) renforcer les capacités de la gestion régionale et nationale pour la lutte contre la pêche illégale ; et

(iv) établir des mécanismes pour une plus grande implication et responsabilité des parties prenantes dans la gestion des ressources.

5. Atteindre ces objectifs permettra de contribuer à l'objectif à long terme du maintien et de l'exploitation durable des ressources halieutiques dans la région du COPACE.

#### IV. PRINCIPALES COMPOSANTES DU PROJET

6. Le projet comprend des composantes techniques et politiques.

Composante technique: la composante technique comprend deux parties (objectifs i et ii ci-dessus). Les principaux résultats et activités envisagés dans les composantes techniques sont résumés dans le tableau 1. La première partie porte sur le suivi, l'évaluation et le reportage sur le statut des stocks halieutiques, et la seconde veille à la mise en œuvre des mesures de gestion et au suivi des activités des pêcheurs et du secteur dans son ensemble.

**Tableau 1** - Résultats et activités de la composante technique

<b>1. Améliorer la compréhension des pêches et des caractéristiques relatives de l'Atlantique Centre-Est</b>	<b>2. Améliorer la connectivité entre science et gestion en vue du développement durable des pêches dans la région du COPACE</b>
Collaborer avec et conseiller le Sous comité scientifique du COPACE sur les questions stratégiques et les priorités relatives à la planification et à l'exécution des travaux par ses Groupes de travail.	Organiser en collaboration avec les organisations de pêches sous régionales trois forum régionaux de dialogue entre des représentants d'institutions de recherche et de gestion.
Faciliter l'organisation, la conduite et la participation aux réunions annuelles du SCS des Groupes de travail du COPACE (Petites pélagiques, démersales et des pêches artisanales)	Organiser en collaboration avec les organisations de pêche sous régionales trios ateliers sous régionaux sur la préparation et la mise en œuvre des plans nationaux et sous régionaux de gestion des pêches
Fournir des assistances techniques (si possible à travers des ateliers ad-hoc) sur: l'évaluation des stocks; l'établissement et l'application des programmes d'échantillonnage pour des statistiques de capture et des données biologiques ; l'analyse et la description des dynamiques des stocks ; et présenter les résultats aux Groupes de travail du COPACE/SCS.	Organiser en collaboration avec les organisations des pêches sous régionales des réunions multidisciplinaires pour présenter les résultats des évaluations des groupes de travail aux gestionnaires des pêches, discuter des objectifs de gestion et développer des indicateurs et des points de référence pour des options et des modèles de gestion.
Contribuer à l'amélioration du système de lecture de l'âge des principales espèces pélagiques et démersales impliquant aussi des ateliers de formation	Supporter en collaboration avec les organisations de pêches sous régionales et des projets pertinents existants la création de régimes de gestion commune pour des stocks partagés dans chacune des trois sous régions
des recherches ad-hoc telles qu'identifiées par les groupes de travail.	Supporter le développement et la mise en œuvre des plans de gestion sous régionaux pour les stocks communs
	Organiser en collaboration avec les organisations de pêches sous régionales et des projets pertinents des ateliers sous régionaux sur des questions émergentes/besoins en matière de gestion
	Mise à jour et maintien du site web du COPACE

7. La première partie de la composante technique sera du ressort du Sous comité scientifique du COPACE (SCS) travaillant avec ses trois Groupes de travail sur les ressources de petites pélagiques, les ressources démersales et les pêches artisanales. Les résultats des initiatives

du SCS seront de meilleures informations sur le statut et la distribution des éléments clé des petites ressources pélagiques et démersales aussi bien que les caractéristiques du secteur des pêches artisanales, suivis de pertinentes recommandations sur la gestion.

8. La deuxième partie de la composante technique portera sur les administrations des pêcheries, en d'autres termes, les gestionnaires des pêches, principalement les politiques et les décideurs, mais aussi d'autres utilisateurs finaux dont les organisations de la société civile. Le résultat sous cette sous composante est la mise en œuvre effective des mesures de gestion à travers une meilleure connectivité et des liens entre la science et la gestion.

9. La composante politique du Projet dont les résultats et les activités proposées se trouvent dans le tableau 2, porte sur le renforcement des capacités et les améliorations en matière de contrôle de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Le renforcement des capacités est nécessaire pour l'opération de la composante technique du Projet. Il vise à renforcer la capacité technique des institutions de recherche des Etats membres du COPACE en matière de suivi, d'évaluation et de reportage sur le statut des stocks des espèces démersales et pélagiques dans la région de l'Atlantique centre-Est.

**Tableau 2** - Résultats et activités de la composante politique

<b>A. Renforcer la capacité de gestion nationale et régionale pour combattre la pêche illégale, non réglementée et non déclarée</b>	<b>B. Etablir des mécanismes pour une plus grande implication et responsabilité des parties prenantes dans la gestion des ressources.</b>
Révision des lois et réglementations nationales sur la gestion des pêches et le SCS pour être conforme au Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable et à d'autres instruments appropriés élaborés dans le cadre de ce Code.	Organisation de trois ateliers sous régionaux de sensibilisation et de formation pour les ONG et autres parties prenantes sur le Code de conduite pour une pêche responsable.
Compilation /révision/mise à jour des registres nationaux des navires de pêche et des sociétés de pêche certifiés	Sensibilisation des parties prenantes sur les questions politiques et les implications pour le développement et la gestion des ressources communes et les actions nécessaires
Préparation des registres sous régionaux composites des navires de pêche certifiés	Organisation de trois ateliers sous régionaux pour les ONG et autres parties prenantes en collaboration avec les organisations de pêche sous régionales sur la rentabilité des politiques et des plans favorables à la gestion et au développement des pêches
Organisation d'ateliers sous régionaux sur la préparation et la mise en œuvre des plans d'action nationaux sur la pêche illégale, non réglementée et non déclarée.	Etablissement et/ou renforcement des mécanismes participatifs des parties prenantes dans les processus de planification et de gestion des pêches.
Préparation et appui à l'adoption des mesures collaboratives régionales en matière de SCS destinées à éliminer la pêche illégale, non réglementée et non déclarée.	Amélioration des capacités des organisations de pêche pour la recherche, l'analyse et la présentation des questions liées aux politiques et aux plans.

Développement d'outils de résolution de conflit pour faciliter la résolution des conflits de pêche entre les pêcheurs artisanaux et les industries de pêche locaux et les flottilles étrangères opérant dans la région du COPACE.	Faciliter la participation des gestionnaires de pêche et autres parties prenantes aux sessions du Comité de pêche pour l'Atlantique Centre-Est.
---	---

10. Le projet contribuera au renforcement des capacités des gestionnaires de pêche et d'autres utilisateurs finaux des ressources en appuyant le COPACE dans l'organisation de certaines réunions régionales pour formuler des propositions sous régionales de gestion des stocks communs y compris des plans de gestion des pêches, l'amélioration des compétences dans l'application des dispositions et éléments du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable et autres instruments élaborés dans le cadre du Code en particulier ceux relatifs à la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

## V. RESULTATS CLES ATTENDUS

11. Les résultats clés du projet seront les suivants:

- Les personnels des agences locales de recherche et de gestion seront plus familiers à l'application et au développement des méthodes et outils scientifiques et en feront une utilisation plus efficace dans le contrôle de la gestion des pêches;
- Les avis et des recommandations scientifiques émis par le Sous comité scientifique du COPACE (SCS) et ses Groupes de travail seront améliorés;
- Les parties prenantes seront effectivement impliquées dans les processus de planification et de gestion, et la connectivité, la synergie et les liens entre les scientifiques et autres parties prenantes seront renforcés afin qu'une bonne connaissance scientifique on l'espère, devienne la base des décisions de gestion;
- Enfin, en renforçant la capacité des pays à lutter contre la pêche illégale, non réglementée et non déclarée, le projet contribuera à améliorer l'état des ressources et éventuellement les moyens d'existence des communautés de pêche.

12. Le budget total du projet est estimé à 2.000.000 \$E.U réparti sur quatre années.

## VI. ACTION PROPOSE POUR LE COMITE

13. Il est demandé au Comité de réexaminer et d'émettre des observations sur le caractère approprié dudit projet et de ses éléments. Le Comité pourra faire part de son appréciation à l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI) pour son assistance au secteur des pêches de la région du COPACE. Par ailleurs, le Comité pourra envisager de demander à ses Membres non côtiers, aux Nations pêchant dans des eaux éloignées opérant dans la région du COPACE et à la Suède d'aider au financement du Projet.